



Proposé par l'UDAF 76.

En partenariat avec la [Banque Postale](#) , la [Caisse d'Epargne de Haute Normandie](#) , le [Crédit Coopératif](#) , le [Crédit Agricole](#) et le [Crédit Mutuel.](#)

Le [Microcrédit personnel](#) est destiné aux personnes ayant de faibles revenus et n'ayant pas accès au crédit bancaire traditionnel (étudiants, apprentis, retraités, chômeurs, bénéficiaires des minimas sociaux ou salariés aux revenus modestes).

Objectif :

Ce prêt vise à financer un projet individuel favorisant l'insertion ou le maintien du [lien social](#) .

Le [Microcrédit personnel](#) , c'est la possibilité :

- *De réaliser un projet personnel en lien avec un emploi :*

Financer une formation, financer un moyen de locomotion ou des réparations, financer un permis de conduire, financer l'achat de matériel professionnel ou frais d'études...

- *De réaliser un projet personnel en lien avec le logement :*

Accéder à un nouveau logement, améliorer son cadre de vie, réduire ses charges en réalisant des travaux, en finançant un moyen de chauffage, de l'équipement ménager, payer une caution ou des frais de déménagement...

- *De réaliser un projet en lien avec la santé ou le handicap :*

Financer un équipement médical...

- *De répondre aux dépenses imprévues (Ex : frais d'obsèques...)*

Sont exclus le rachat de dettes ou de crédit.

Conditions de Prêts :

Les montants de ces prêts peuvent varier entre 300 et 3 000 €.

Le taux d'intérêt fixe entre 1,80 % et 4 % selon les établissements bancaires. Sans frais de dossier ni caution.

La durée de remboursement 6 à 36 mois.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Notre mission :

L'intervenant social de l'UDAF 76 intervient dans la phase amont pour évaluer conjointement avec l'emprunteur sa situation financière et sa demande de crédit.

Puis

Pendant toute la durée de l'emprunt, les porteurs de projet sont accompagnés afin de stabiliser leur budget sur du long terme et ainsi garantir la concrétisation de leur projet sans risque de surendettement.

Comment accéder à un Microcrédit Personnel ?

Sur simple demande auprès de l'UDAF 76, par téléphone.

Après un premier entretien téléphonique, un rendez-vous vous sera fixé pour évaluer votre situation.

Le dossier de prêt est constitué par l'UDAF puis transmis à une des banques partenaires.

Pour contacter le service Microcrédit de l'UDAF 76

Permanence téléphonique tous les matins de 9 H 00 à 12 H 00

Mme YVON Mathilde – Intervenante sociale

Mme DHERVILLE Corinne – Secrétaire

6 rue Le Verrier

76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02.76.51.70.86

Tél : 02.76.51.70.85

Fax : 02.76.51.70.79

Courriel : microcredit@udaf76.fr

Possibilité d'accueil sur rendez-vous : Dieppe – Fécamp – Mont Saint Aignan – Neufchâtel en
Bray –
Saint-Aubin les Elbeuf – Yvetot

TELECHARGER LA PLAQUETTE DU MICROCREDIT 

Témoignage :



france 3 les microcredits des 2013 (part 2) Normandie du 05 février 2013